

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Objet : Circulation alternée D166 - Rue des Morels

Le Maire de la commune de ST SYMPHORIEN D'ANCELLES,

Vu la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par SARL Entreprise CORDIER, 860 Route de Baudrières - 71440 ST VINCENT EN BRESSE, pour le terrassement et le comblement d'un ancien réservoir D166 Rue des Morels à ST SYMPHORIEN D'ANCELLES.

Considérant qu'afin de permettre les travaux en toute sécurité, il est nécessaire de règlementer la circulation et le stationnement à proximité du chantier.

ARRÊTE

Article 1 : Du 11 juillet au 16 juillet 2022, D166 - Rue des Morels, la circulation se fera en alternat par feux tricolores pour permettre le terrassement et le comblement d'un ancien réservoir. Le stationnement sera interdit au droit du chantier. Les dispositions du présent arrêté restent applicables jusqu'à exécution complète du chantier.

Article 2 : La signalisation réglementaire résultant de ces dispositions sera mise en œuvre de jour comme de nuit jusqu'à l'achèvement complet des travaux sous contrôle la DRI et sera conforme aux dispositions approuvées par les arrêtés interministériels des 5 et 6/11/1992.

Article 3 : La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h à l'approche et au droit du chantier.

Article 4 : La SARL Entreprise CORDIER effectuera le nettoyage, la réfection de la chaussée et des abords.

Article 5 : SARL Entreprise CORDIER, les services de gendarmerie de La CHAPELLE DE GUINCHAY, les services de la DRI sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté, dont l'ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Saône et Loire.

Fait à ST SYMPHORIEN D'ANCELLES, le 5 juillet 2022.

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Saint Symphorien d'Annelles. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DES SAINTS SYMPHORIEN D'ANCELLES' around the perimeter and '(71) *' at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Sophie CHAMOULAUD